



50 espaces naturels sensibles à visiter en Charente-Maritime

vendredi 7 avril 2023, par [lpe](#)

Le Département de Charente-Maritime mène depuis une quarantaine d'années une politique active de préservation des espaces naturels. Un schéma des espaces naturels sensibles a été construit sur la période 2019-2029. Il identifie 130 sites naturels à préserver à terme dans le département sur une surface de 100.000 hectares.

Aujourd'hui, 50 sites sont à découvrir et pour une meilleure visibilité, ils sont identifiés sous la marque "**échappées nature**".

Vendredi 31 mars, Sylvie Marcilly, présidente du Département avait choisi Port des Salines sur l'île d'Oléron pour lancer la saison des échappées nature. Elle était accompagnée du Maire de Le Grand-Village-Plage : Patrice Robillard, du vice président du Département en charge de ces espaces : Stéphane Chedouteaud, du Président de la Communauté de communes de l'île d'Oléron : Michel Parent et de Dominique Rabelle, vice présidente du Département, maire de Saint-Georges d'Oléron. Christophe Plassard, député de la circonscription assistait également à l'événement.

Port des Salines est un lieu emblématique de ces échappées nature avec ses visites guidées, ses promenades en barque au milieu des marais salants et son écomusée tout juste rénové. A proximité, le saunier James Robert, qui avait fait [la Une de notre magazine de l'été 2021](#) avec à la clé un reportage sur son activité, propose différents produits à base du sel récolté dans les marais.



L'enjeu est d'ailleurs de trouver des solutions pour entretenir ces nombreux hectares de marais. Encourager l'installation de sauniers est un défi que James Robert a pris en mains.

Afin de faire découvrir aux plus jeunes toute la richesse, notamment en biodiversité, de ces espaces, le Département finance les trajets en bus des classes scolaires dont les enseignants organisent les visites.

Quelques chiffres :

- 50 espaces naturels sensibles actifs (130 à terme)
- 54.000 hectares protégés (100.000 hectares à terme, 8% de la superficie de la Charente-Maritime)
- Budget : 3,6 millions d'euros par an
- 250.000 visiteurs en 2022 dans les 14 Maisons de Sites (dont plus de 29.000 scolaires)
- Plus de 1,4 million de visiteurs estimés dans les 50 espaces naturels sensibles

"Nous menons des actions fortes pour préserver ces espaces, mais sans pour autant les mettre sous cloche" rappelait la Présidente. "C'est un travail de longue haleine, une politique à 50, voire 100 ans ! Nos paysages sont nos meilleurs outils de préservation de l'environnement, de la biodiversité. Il faut concilier ces enjeux avec ceux du développement économique et de l'habitat, c'est un équilibre fragile."



Saison 2023 : 14 échappées nature "très animées" et 39 "très nature"

Le programme des animations autour de ces sites est dense pour cette saison, il est à retrouver ici : <https://la.charente-maritime.fr/echappees-nature>

Des **jours Journées Tourisme & Handicap** sont également organisées comme tout au long de ce mois d'avril où [la Maison du Fier](#) sur l'Ile de Ré ouvre gratuitement sa muséographie aux personnes déficientes ou ayant un handicap.

Egalement le 22 avril avec une visite guidée de la réserve naturelle de Moëze-Oléron en langue des signes française.

2 temps forts à noter dans les agendas :

- 24 au 29 mai, Fête de la nature
- 24 et 25 juin, 2e édition des échappées nature en fête avec l'inauguration de la Galaxie des Pierres Levées à Crazannes

En 2024, la Charente-Maritime fêtera les 50 ans des Espaces Naturels Sensibles !

CR